



## BULLETIN d'ADHESION 2021

à la Maison Départementale des Alpagnes de l'Isère à BESSE en OISANS

### ASSOCIATIONS

L'adhésion donne droit, tout au long de l'année, aux entrées gratuites du Musée et à des tarifs réduits pour les autres manifestations.

#### Cotisation libre (minimum 50 €)

NOM .....

Adresse..... CP..... Ville.....

e-mail) : ..... @ .....

☎ ..... ☎ Contact portable .....

**DONS**

Montant : .....€

Chèque  **A l'ordre : Maison des Alpagnes**

Date : ..... Montant : ..... € Mode Règlement : Espèce

Carte

Signature de l'adhérent

**Bulletin à renvoyer à : Maison des Alpagnes - Rue Principale - 38142 BESSE en OISANS**

**Membres bienfaiteurs, toute somme versée au-delà du montant de la cotisation vous ouvre droit à une déduction fiscale de 66%**

Nous délivrons des reçus fiscaux aux personnes qui font un don à l'association. En effet, devant les restrictions budgétaires des collectivités territoriales, nous sommes dans l'obligation de faire appels aux dons de nos adhérents pour poursuivre nos activités. Si ceux-ci peuvent déduire 66% de leur don de leurs impôts sur le revenu, ils seront, nous n'en doutons pas, plus à même de le faire.

En adhérant à l'association de **La Maison Départementale des Alpagnes de l'Isère**, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'Association.